

# Compte- Rendu du Conseil d'Administration du Panier de Germaine

Mercredi 11 novembre 2016, Chez Anne Marie Jandaud

**Présents :** Florence Collette, Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Anne-Marie Jandaud, Eric Lavorel, Patrick Lespagnol, Eric-Olivier Lochard, Ginette Pariselle.

**Excusée :** Edwige Baeyaert

## 1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.

Président : Patrick Lespagnol; secrétaire : Sylvain Cairola

## 2. Site Internet.

Eric Olivier présente le nouveau site internet et ses fonctionnalités.

Le CA donne son aval pour une mise en ligne mi décembre.

Patrick propose de profiter de l'occasion pour donner un "coup de projecteur" sur les activités du Panier de Germaine. Il est décidé de le faire à l'issue de l'assemblée générale.

Un groupe de travail est constitué pour faire des propositions: Patrick, Anne Marie

## 3. Logiciel Ancolie V3.

Le développeur du logiciel à repris le travail sur la version 3 du logiciel Ancolie. Son objectif est de terminer les mises à jour pour la fin 2016.

Eric souhaite que d'autres personnes s'impliquent dans la gestion du logiciel, afin de ne plus être le seul référent pour Ancolie. Il fait part également de sa volonté de ne plus être trésorier en 2017.

Florence et Eric se proposent pour écrire une lettre pour lancer un appel à candidature au poste de trésorier et pour constituer un groupe de travail qui rédigera le guide utilisateur des fonctionnalités au logiciel Ancolie.

## 4. Café Alto Puruz.

Patrick et Sylvain ont participé, le 05/11/16, à la réunion organisée par Maxime Menu pour la création d'une association pour gérer les commandes de café, et éventuellement d'autres "produits lointains" en circuit court. Le bilan des commandes passées fait apparaître une sous évaluation des coûts. Pour que les producteurs commencent à dégager un bénéfice le paquet devra être vendu 4.5€.

Les statuts de l'association sont en cours de rédaction. Les groupes de consommateurs, comme le Panier de Germaine, pourront en être membres.

## 5. Nouveaux produits.

Le CA donne son aval pour proposer les nouveaux produits suivants :

- jus de pomme/fruits variés, produits par M. Ferrand, coordinatrice Ginette;
- olives, avocats, amandes, huiles, produits par Subbetica Ecologica, coordinatrice Ginette;
- bières de la Vézère, bière de la ferme de la Tournerie, coordinateur Sylvain.

## 6. Questions diverses.

6.1 Retard de livraison : il paraît nécessaire de rappeler à certains producteurs, que pour la bonne organisation des permanences, les livraisons doivent s'effectuer à 17h15. A voir avec les coordinateurs concernés.

6.2 Comptes bancaires : le compte NEF est ouvert. Le compte Crédit Coopératif sera conservé le temps que la nouvelle version d'Ancolie soit opérationnelle, pour gérer les espèces (coût=12€/trimestre).

6.3 Permanence : il serait intéressant de créer un groupe de travail dont la mission serait de gérer le planning des permanences, de solliciter les adhérents pour s'y inscrire.

Il pourrait également établir un état des lieux du bénévolat au sein de l'association (comptabiliser le nombre d'heures passées globalement et par type d'action), données qui seraient utiles dans le cadre d'un projet d'embauche d'un salarié.

6.4 Assemblée générale : samedi 4 février 2017 salle des fêtes de Saint Germain les Belles

## 7. Date et lieu du prochain CA.

Mercredi 04 janvier 2017 chez Patrick